

Woluwé-Saint-Pierre, 26 mai 1911

Cher Monsieur Peano,

Avant de publier un manuel d'interlingua je désirerais voir apporter à la langue de l'Académie certains perfectionnements que je considère comme indispensables ; je ne pourrais pas défendre et propager avec le zèle nécessaire une langue que je trouvais défectueuse.

1<sup>o</sup> La langue devrait posséder des suffixes pour le futur des verbes, le conditionnel, peut-être l'imperatif, et les adverbes de manière.

Pour les adverbes j'approuve en principe votre théorie, mais, chaque fois que j'essaie de la mettre en pratique et bien ai encore fait l'expérience dans ces derniers jours, je trouve des difficultés assez grandes à bien employer l'adjectif-adverb : il n'est pas toujours bien apparent s'il se rapporte au substantif, à l'adjectif ou au verbe ; pour éviter des malentendus, on doit apporter une attention constante dans la rédaction ; on est souvent obligé de déplacer un mot, de changer la construction de la phrase ou bien de multiplier les signes de ponctuation. C'est remarquable, quand on lit une page d'interlingua rédigée par vous, combien il y a de nombreux signes de ponctuation, dont l'utilité n'apparaît pas à première vue, mais qui en réalité sont indispensables à la bonne compréhension. Pour écrire clairement il faut un effort d'attention assez grand, dont tout le monde n'est pas capable. Personnellement le bon emploi de l'adjectif-adverb n'envisage souvent et pour éviter tout ennui je suis tenté de remplacer toujours l'adjectif-adverb par une périsphrase : in modo ..., cum mente ... ; ainsi je suis certain de ne plus avoir d'erreurs possibles. Mais alors je trouve la périsphrase longue, inconveniente et je désire l'abréger : in modo facile = facilemodo; cum mente facile = facilemente. Et ainsi, sans obéir à aucun parti-pris théorique, je suis amené, par une nécessité en quelque sorte psychologique, à volontier un suffixe adverbial, que j'explique comme une abréviation des périsphrases (in modo ...; cum mente ...). Et malgré ma bonne volonté je condamne alors la langue qui ne possède pas ce suffixe.

Pour l'imperatif, le simple thema suffit généralement. Il convient néanmoins bien à la 2<sup>e</sup> personne du singulier et même du pluriel : ama tuo patria; ama vestro patria; il suffit également à la 3<sup>e</sup> personne, si on le fait précédé de la conjonction que. Ex. que illo veni, que vive patria. Mais à la 1<sup>e</sup> personne du pluriel, la périsphrase me paraît inconveniente ; pour traduire par exemple le français partons, allons, aimons notre patrie, on aimeraît des formes bêves, afin de donner l'impression d'un commandement ; "que nos abi", "que nos amma nostro patria" me paraît trop long ; j'aimerais pour ce cas qu'il existe un suffixe d'imperatif, par exemple mus ore 3 ou te. Exemple amamus nostro patria; nos amaz nostro patria; nos amate nostro patria.

Je propose donc ce qui suit : Interlingua posside suffixos rā (futuro de indicativo), rē (conditionale), mentz (imperativo), mente ou modo (adverbios derivatos).

Je ne suis pas intraitable concernant les formes proposées ; si on en trouve de meilleures, je suis prêt à les accepter.

2<sup>e</sup> Je suis ennuié des critiques que l'on fait contre les expressions bono matre, nostro lingua, etc. Je crois que l'o de l'adjectif qui est joint à un substantif féminin déplaît à beaucoup de gens et que cela peut nuire à la propagation de notre système. La suppression pure et simple n'est pas un remède, car si on l'applique généralement, on rendra la langue dure à prononcer.

Deux remèdes ont été proposés : l'adopter la finale e pour tous les adjectifs. 2<sup>e</sup> permettre que la finale o soit quelquefois remplacée par a (lice substituere, ad finale o de adjectivo, finale a quando substantios es femininos in latino).

Les deux solutions ont chacune des inconvénients ; la première est facile : nostre lingua, vestre matre; l'e n'est pas plus désagréable que l'o, puisque en tous cas on commet une faute contre le latin ; la 2<sup>e</sup> solution plairait aux Latinistes : nostra lingua, vestra matre; elle serait difficile pour le public ; il est vrai qu'on ne force personne à l'adopter ; ce n'est qu'une licence, dont chacun fera ce qu'il voudra. Personnellement je crois qu'une décision à cet égard serait prémature ; mais je crois qu'on devrait se montrer tolérant, permettre des expériences des différents systèmes. Si vous n'y voyez pas d'inconvénient, je proposerai la règle suivante :

dice, ad vocale finale de thema latino, substituere vocale differente, quando non existe ambiguitate.

Cette règle, qui pourrait s'appliquer aux adjectifs comme aux substantifs et aux verbes, donnerait satisfaction aux Esperantistes ; elle permettrait aux Latinistes d'écrire : nostra matre ou nostre matre au lieu de nostro matre.

3<sup>e</sup> J'aimerais beaucoup que la langue internationale possède des articles définis et indéfinis. Je n'obligerais personne à les employer, mais je demande qu'on me permette d'employer les articles aussi largement qu'on le fait dans les langues modernes ; il n'est pas nécessaire de fixer une règle fixe à cet égard ; qu'on laisse chacun libre d'employer ou de ne pas employer les articles comme dans sa langue maternelle ; les petits différences d'emploi d'un article seraient sans inconvénient pratique.

La langue pourvue d'articles deviendrait pour moi plus facile à écrire, plus agréable à manier. D'abord parceque, pensant en français, j'aimerais de pouvoir conserver dans l'interlingua des mots qui existent constamment dans ma langue maternelle. Pour supprimer les articles je dois faire un effort et cet effort n'est d'autant plus désagréable que théoriquement je n'approuve pas la suppression. Mais je ne veux pas discuter la valeur théorique des articles. Je ne parle ici que de leur valeur mentale, psychologique.

gique ; je soutiens que pour moi la langue serait plus facile et plus agréable à écrire, si je pouvais employer les articles comme dans ma langue maternelle. De plus, l'absence d'articles m'oblige, quand je rédige, à faire continuellement attention aux malentendus qui peuvent résulter de cette absence. Ainsi la phrase « me da ad vocale differente signification» n'est pas claire ; on ne sait pas si differentie se rapporte à vocale ou bien à signification ; pour donner toute certitude à ce sujet, il faut ou bien modifier l'ordre des mots ou bien ajouter des virgules (contrairement à l'usage des langues modernes) à me da, ad vocale differente, signification... » ou bien à me da, ad vocale, differente signification... ». Cet effort d'attention serait inutile, si je pouvais employer des articles : me da, ad vocale, uno differente signification, ou bien me da, ad vocale differente, uno signification.

Les articles sont des poteaux indicateurs, des signes de séparation entre les différents membres d'une proposition. C'est là le grand rôle qu'ils jouent dans nos langues modernes, où ~~évidemment~~ les articles sont nés de la suppression des flexions et d'un besoin de clarté immédiate.

Renoncer aux articles m'oblige à un double effort : 1<sup>o</sup> je dis suffisamment des mots que j'ai en tête et que je suis tenté d'employer & 2<sup>o</sup> je dis remplacer ces mots par des signes de ponctuation ou par un changement de construction de la phrase.

Je désire donc ~~voir sans article~~. L'article illo proposé par l'Académie serait bon si on me permettait de l'écrire ; car il est trop long, pour être constamment employé. Je propose donc :

Vice abbreviare vocabulos illorum, usq; ut articulo definito, in il aut l' (ante vocale).

Ex. illo tempore = il tempore; illo matre = il matre; illo opinione = l'opinione.

[Si les interlinquistes étaient disposés à accepter l'accord grammatical par ex. nostra matre, je préférerais comme formes d'articles : illo = il aut lo; illa = la; réductible à l'.

Ex. illo tempore = il tempore = lo tempore  
illa matre = la matre  
illa opinione = l'opinione]

[Me habe la convictione que l'adoption de il articulos facere nostra lingua non solamente plus facile, sed etiam plus clara et plus belle.

Je propose aussi : « L'ice ubi vocabulo uno(<sup>c</sup>) est articulo definito ». Mais peut-être que cette proposition est inutile ; puisque uno est un mot anglo-latin (A. an = L. uno), l'Academie permet dès à présent son emploi aussi large que je le désire. Est-ce vrai ?

X

La langue ainsi complétée me donnerait toute satisfaction ; personnellement je ne supprimerais pas les finales latines des substantifs et des verbes ; pour les adjectifs je suis dans l'hésitation (J'aimais assez bien : nostra lingua) ; mais je ne supprimerais pas les vogelles finales des adjectifs ; celle est barbare ; ou bien je conserverai o, ou je la remplirai quelquefois par a, peut-être par e.

Si je pouvais voir adopter les propositions suscitées par l'Academie, je serais tout à fait heureux et fêter à proposer énergiquement l'interlinquide.

X

Votre tout dévoué,  
J. Meix-Ollant

P. S. Veuillez me donner un conseil. J'ai l'intention d'annoncer dans le N°<sup>o</sup> de juillet de Lingua Internationale que j'adopte ~~comme base~~ les propositions linguistiques adoptées par l'Academie, au lieu du projet que j'avais exposé dans le N° 1 de mon journal. J'expliquerai que presque tous mes amis actuels étaient membres de l'Academie, il est utile que j'aille dans ma revue la même base de discussion que l'Academie, de cette façon les discussions publiées dans ma revue seront officielles. Les différences entre mon projet personnel et la langue de l'Academie sont d'ailleurs minimales. Rien n'empêche que je conserve ces différences, tout au moins celles qui ne sont pas en désaccord avec les principes de l'Academie (par ex. futur ra, conditionnel re), jusqu'à ce que où l'Academie les aura acceptées ou condamnées. En temps ce sont des « postulata ».

De bien vont-il mieux que je n'annonce rien et que j'agisse tranquillement ?